

*Initiatives ministérielles*

l'activité de l'industrie des télécommunications dans l'économie canadienne.

Je dois dire que nous traitons aujourd'hui d'un aspect de l'économie canadienne qui est, nous en conviendrons tous je crois, à la fine pointe du changement et du développement dynamique depuis de nombreuses années. Le Canada fait figure de chef de file mondial dans divers secteurs des télécommunications. L'industrie canadienne des télécommunications a été une industrie de croissance et continuera de l'être. Elle est aussi un grand employeur. Elle procure 125 000 emplois directs à des Canadiens et Canadiennes et génère jusqu'à 8,6 p. 100 de notre PIB après inflation.

Il y avait des années qu'une modification de son mandat législatif s'annonçait. Il y avait des années aussi que nous préconisions qu'on aborde le développement des télécommunications dans une optique résolument moderne, compte tenu du fait que l'industrie des télécommunications est actuellement régie par la désuète Loi sur les chemins de fer. Nous avons demandé au gouvernement de remédier à la situation.

Au fil des ans, nous avons entendu divers ministres nous faire part de leur conception des changements qui s'imposaient. Aujourd'hui, nous amorçons finalement le débat sur le projet de loi C-62 que le gouvernement a présenté pour essayer de combler le vide qui existait en matière de politique dans le très dynamique domaine des télécommunications.

Il ne serait pas tout à fait juste de dire que ce projet de loi se faisait attendre depuis longtemps parce que, les uns après les autres, les ministres nous ont promis une telle mesure. Je tiens à signaler que le ministre actuel des télécommunications a au moins le mérite d'avoir présenté une mesure législative en bonne et due forme. Il l'a présentée au printemps de 1992; il y a plusieurs mois de cela. Nous avons la chance d'en amorcer l'étude en deuxième lecture, même si la session parlementaire tire à sa fin parce que des élections générales doivent être annoncées sous peu.

Cette mesure place l'industrie des télécommunications sur l'autel sacré de la privatisation et de la déréglementation. Nous avons déjà vu un certain nombre d'autres industries y être immolées. La première a été l'industrie canadienne du transport routier, il y a quelques années de cela. On croyait que, sous l'effet de la privatisation et de la déréglementation, on verrait surgir un secteur dynamisé, que des emplois seraient créés et que les entreprises canadiennes de camionnage prospéreraient.

À ce moment-là, beaucoup d'entre nous ne partageaient pas cette opinion. Beaucoup de gens dans l'industrie du camionnage n'étaient pas non plus de cet avis et se

demandaient comment la déréglementation proposée et la privatisation qui s'était produite dans le secteur des transports en général pourraient être utiles. Tout cela a poussé des centaines d'entreprises canadiennes de camionnage à la faillite au cours des quelques dernières années et fait perdre leur emploi à des dizaines de millions de chauffeurs et autres travailleurs de l'industrie. L'industrie du camionnage est devenue beaucoup moins concurrentielle.

L'autre industrie que je veux mentionner est celle du transport aérien. C'est une des plus récentes industries à avoir été sacrifiée au nom de la privatisation et de la déréglementation. Encore une fois, on prétendait que la déréglementation contribuerait à accroître la concurrence, à améliorer le service au consommateur et à réduire les tarifs. Résultat? Un transporteur aérien vient d'annoncer au cours des dernières heures qu'il doit mettre fin à ses activités parce qu'il est en faillite. Nous avons deux autres transporteurs importants au Canada qui sont à une étape ou une autre de la faillite et qui sont incapables de survivre dans une industrie déréglementée.

Pour ce qui est du service, je peux prendre comme exemple ma propre ville, Kamloops, où deux transporteurs se font concurrence. Nous avons accueilli cette nouvelle avec enthousiasme parce que nous pensions que le service serait meilleur, que nous aurions dorénavant une multitude de départs à destination de Vancouver. Qu'est-ce que nous avons maintenant? Deux avions qui arrivent à Kamloops en même temps, en provenance de la même ville, et deux avions qui partent de Kamloops en même temps, à destination de la même ville.

• (1320)

Autrement dit, cette concurrence n'a pas donné un meilleur service aux voyageurs, même si nous avons vu les tarifs augmenter chaque mois. Aujourd'hui, il est presque impossible de voyager en avion de Kamloops à Calgary en passant par Vancouver, à moins d'être très riche. À moins d'avoir une sorte de compte de dépenses, personne ne peut se permettre de payer le prix que les transporteurs aériens demandent dans cette nouvelle industrie concurrentielle.

Le ministre des Communications dit que nous allons encore une fois placer le secteur des télécommunications sur l'autel et l'y sacrifier. Je me demande qui en bénéficiera. Il y a sûrement quelqu'un qui en profitera.

Dans un excellent exposé, mon collègue, le député de Kootenay-Est, a expliqué pourquoi il estime que cette mesure est inadéquate. À maintes occasions, j'ai écouté mon collègue, le député d'Okanagan—Shuswap, expliquer à quiconque était disposé à l'entendre pourquoi cette mesure n'est pas dans l'intérêt des Canadiens. Il convient de se demander qui en bénéficiera.